



SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE
L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES
AIDES FINANCIERES

Ouagadougou, le 25 JUL 2022

N°2022- /MESRSI/SG/CIOSP/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants admis au concours d'entrée au **Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)** au titre de l'**année académique 2022-2023**, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de cinq (05)

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

1- Conditions d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'une licence, avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- avoir 28 ans au plus au 31 décembre 2022.

2- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études de licence ;
- une attestation d'inscription en **première année de master** au Centre Africain d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG) au titre de l'année académique 2022-2023.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) composé comme suit :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études de la licence ;
- une attestation d'inscription en première année de master au Centre Africain d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG) au titre de l'année académique 2022-2023;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation.

NB :

- ❖ **Les dossiers des candidats titulaires de la maîtrise et postulant pour un master 1 seront examinés sur la base des relevés de notes de la licence ;**
- ❖ **Les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale de cycle master en cours ne sont pas éligibles aux bourses pour les études pour le CESAG ;**

- ❖ **Les candidats sont informés que l'attribution de la bourse pour les études au CESAG est soumise aux conditions d'attribution de la bourse nationale de cycle master.**

Les dossiers peuvent être déposés en ligne du **22 août au 02 septembre 2022** jusqu'à **23h59 mn** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB : Tout dossier incomplet est irrecevable.

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Touridomon Issa SOME
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques